

Fiche d'instructions pour l'utilisation d'une échelle

Les travailleurs qui réalisent les travaux en hauteur doivent être formés et maîtriser les différentes techniques utilisées. Le choix de l'équipement du travail en hauteur est fait en fonction de différents facteurs : accès à la zone travail, conditions climatiques, travail à réaliser, ...

Dans tous les cas, la sécurité et le confort de travail seront des points déterminants pour le choix de la technique à mettre en œuvre.

Les principales causes d'accidents lors de l'utilisation d'échelles sont :

- L'utilisation d'une échelle inadaptée au travail à réaliser ;
- L'utilisation d'une échelle en mauvais état ;
- La mauvaise utilisation de l'échelle.

Il est donc nécessaire de prendre plusieurs précautions avant d'employer l'échelle :

- I. Vérifier si le travail peut être réalisé autrement : nacelle, échafaudage, plateforme ... ;
- II. Choisir le type d'échelle correspondant au travail à effectuer ;
- III. Vérifier l'état de l'échelle ;
- IV. Placer correctement l'échelle ;
- V. Appliquer les bonnes pratiques lors de l'utilisation.

Chacun des 5 points précités est détaillé dans les chapitres suivants.

I. Travaux autorisés avec l'échelle

Les échelles peuvent être utilisées pour :

- Se déplacer vers une surface située plus haut ou plus bas ;
- Effectuer une inspection ou un contrôle ;
- Effectuer des travaux avec un risque réduit, c'est-à-dire des travaux :
 - De courtes durées (ex : station debout de moins de 4h) ;
 - Réalisés dans une zone d'atteinte limitée (ex : équivalente à la longueur du bras **pas plus loin**) ;
 - Pour lesquels aucun effort de puissance n'est accompli ;
 - Effectués sans équipements de travail nécessitant une alimentation par câble ou conduite ;
 - Effectués à une hauteur inférieure à 7,5 m.

II. Choix de l'échelle

Le premier critère à prendre en considération lors du choix de l'échelle est la possibilité de travailler en appui ou non.

- ➔ Si l'appui est possible : échelle simple ou coulissante
- ➔ Si l'appui est impossible : échelle 3 pieds

Tableau de comparaison entre les trois principaux types d'échelles et des tâches à effectuer

Utilisation	Echelle simple	Echelle coulissante	Echelle 3 pieds
Travail sur façade	★	★★★	★★
Elagage	★	★★★	★★
Taille	0	0	★★★
Cueillette de fruits	0	0	★★★

★ : Bon ★★ : Très bon ★★★ : Idéal

III. Vérifier l'état de l'échelle

Bien que les échelles soient **contrôlées régulièrement** par une personne compétente mandatée par l'employeur, il est important de vérifier visuellement l'état des échelles avant leur utilisation.

Les points à vérifier sont :

- L'échelle est numérotée ;
- Les échelons et montants ne sont ni abimés ou ni pliés ;
- Les dispositifs antidérapant (patins ou pics) sont présents et en bon état ;
- Si présents : les charnières, les étriers, la corde, la poulie, du système de déploiement ne sont pas endommagés.

Si vous constatez qu'une échelle est défectueuse, mettez-la de côté. Prévenez la personne chargée du contrôle des échelles.

En cas de doute, contactez la personne responsable du contrôle des échelles.

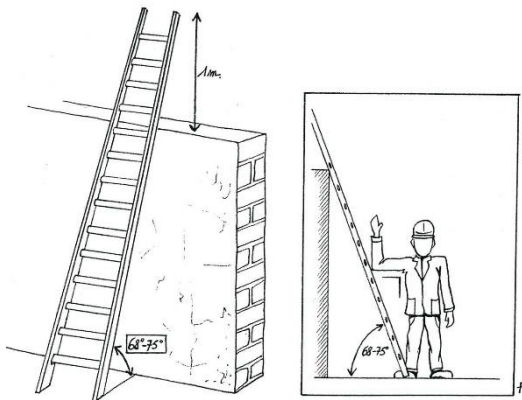
<p>Nom de la personne mandatée dans l'entreprise pour le contrôle des échelles :</p> <p>.....</p> <p>Contact :</p>
--

IV. Positionnement des échelles

Après avoir inspecté l'échelle et s'être assuré qu'elle est en bon état, il faut ensuite la placer correctement.

- Vérifiez l'absence de fils électriques aériens à proximité du lieu de travail.
- La zone autour du pied de l'échelle est dégagée et n'est accessible qu'aux personnes autorisées.
- Les pieds de l'échelle sont immobilisés sur une surface plane et solide.
- Pour les échelles de cueillette, patins à enfoncer sont correctement ancrés au sol.
- L'échelle est posée sur ses deux pieds et non pas sur un barreau.
- Vérifier que personne ne se trouve sous l'échelle pendant les travaux.
- Vérifier que personne ne peut faire tomber l'échelle (zone de passage, ouverture de porte ...).
- L'échelle est placée à un angle de 68 – 75° (cf. méthode ci-dessous).

Comment s'assurer que l'échelle est correctement positionnée ?



1. Se mettre de profil par rapport à l'échelle, la cheville touchant le premier échelon.
2. Faire un angle de 90° entre son bras replié et le reste du corps.
3. Si le coude est au niveau de l'échelle, cela signifie que l'angle est d'environ 75°.

Il faut veiller à ce que l'échelle dépasse d'au moins 1m de la surface à atteindre. Ceci permet à l'utilisateur d'assurer sa prise sur les montants pour quitter ou accéder à l'échelle.

Pour les échelles coulissantes :

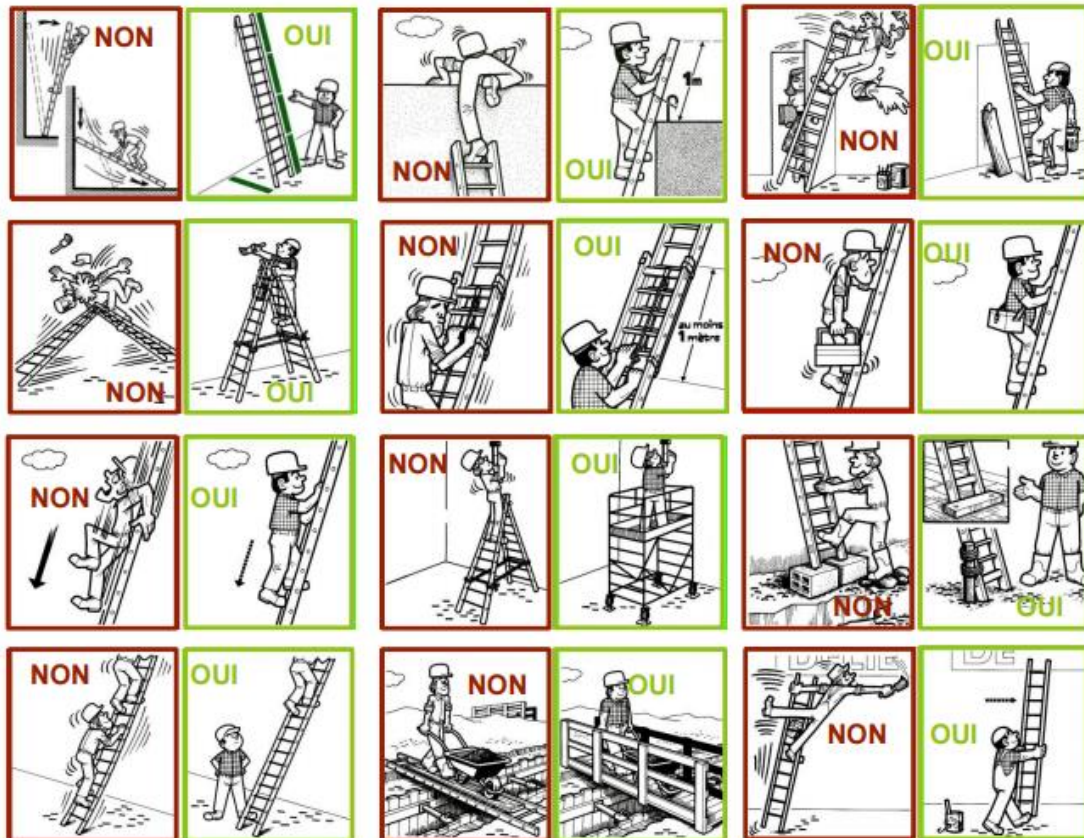
Quelques précautions supplémentaires doivent être prises concernant le positionnement des échelles coulissantes :

- Installer d'abord l'échelle avant de la déployer.
- Ne déployer jamais l'échelle lorsque vous êtes dessus.
- Vérifier après la pose de l'échelle que le verrouillage est en place.
- La partie coulissante de l'échelle doit être tournée vers vous.
- Prévoir un chevauchement suffisant des différentes parties (4 échelons).

V. Bonnes pratiques

Lors de l'utilisation des échelles, respectez ces bonnes pratiques :

- Porter des chaussures avec semelles antidérapantes (pas de semelles lisses).
- Toujours avoir trois points d'appui sur l'échelle : 2 mains et 1 pied ou 2 pieds et 1 main.
- La montée et la descente d'une échelle se fait toujours visage tourné vers les échelons.
- Maintenir toujours l'échelle à deux mains lors de l'ascension ou de la descente chaque main qui agrippe les échelons en serrée l'entièreté de ceux-ci.
- Une seule personne sur l'échelle.
- Monter les outils au moyen d'un sac de ceinture.
- Laisser libre les derniers échelons (s'arrêter à 4 échelons du sommet).
- Ne jamais se pencher sur le côté d'une échelle et ne pas travailler au-delà de la longueur d'un bras à l'extérieur des montants afin de ne pas faire basculer l'échelle latéralement. Privilégier le déplacement de l'échelle.



Source : cnaC



Wallonie